

Les observations formulées par M<sup>me</sup> Husbands ont exprimé exactement le consensus de l'assemblée (dont d'autres orateurs s'étaient fait l'écho), à savoir que ce système aurait pour objectif principal d'exposer les transactions au grand jour, ce qui permettrait à l'opinion publique d'exercer des pressions *au sein* des États fournisseurs et acheteurs pour modifier la situation. L'analogie avec les activités d'Amnistie Internationale dans le domaine des droits de la personne a souvent été évoquée.

Malheureusement, les difficultés qu'il y aurait à recueillir les données pour un tel registre seraient énormes. M<sup>me</sup> Husbands a estimé, toutefois, que l'on pourrait le rendre bien plus utile en laissant à l'organisme qui en serait responsable le soin de recueillir les données (comme le fait l'Institut international de recherches pour la paix de Stockholm), au lieu de se fier à la bonne volonté des États. La collecte de renseignements fiables et relativement « neutres » constituerait un pas en avant, et l'urgence est telle qu'il faut absolument faire quelque chose en ce sens.

### Discussion et questions

De nombreux points en rapport avec le registre ont été soulevés à d'autres séances. M. Legault est revenu sur quelques-unes des préoccupations d'ordre général : il serait difficile de déterminer l'origine des produits et de les suivre jusqu'à leur destination finale (surtout si le registre indique seulement la valeur en dollars); cependant, si l'on prend comme unité de compte les gros systèmes d'armes, le registre fera double emploi avec les ouvrages de l'Institut international de recherches pour la paix de Stockholm.

Un autre intervenant s'est intéressé aux innovations technologiques et a émis l'idée que la technologie militaire employée dans les armes ou les systèmes militaires (ordinateurs, systèmes de communications, etc.) avait *souvent* des applications « ambiguës » et que ses utilisations militaires étaient difficiles à détecter.

M. Kapur a souligné que de nombreux groupes, aussi bien dans les États fournisseurs que chez les acheteurs, s'opposeraient à la création d'un tel registre. Mais si l'on voit son principal objectif comme étant *non pas* la réorientation des politiques (du moins à court terme) mais plutôt la constitution d'une meilleure base de données pour l'élaboration de nouvelles politiques et pour des chercheurs de l'extérieur, il y a lieu d'être plus confiant. M. Mehta a ajouté que